

Südwestdeutsche Auto-Cross Meisterschaft 2026

www.swasv.com



Waldorf

01. – 03.05.2026

Nennung einsenden an:

Clôture inscription 26.04.2026

Après la clôture des inscriptions, des frais d'inscription supplémentaires d'un montant de de 20 € sera prélevé !

Rudolf Linden

Am Sinnenbüsch 4

D-54584 Feusdorf

E-Mail: acwaldorf@gmx.de

Numéro:

Données pilote

Nom, prénom

Telephone/-fax

Adresse

Pays

Date de naissance

Classement par équipe oui/non

Club

Données voiture:

Carrosserie: Constructeur

type

Moteur : Fabricant, cylindrée (ccm)

Veillez cocher les groupes/classes dans lesquels vous souhaitez prendre le départ avec le véhicule susmentionné.:

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Groupe 0 Einsteigerklasse bis 1400 ccm | <input type="checkbox"/> jusque 1600ccm 2 WD | <input type="checkbox"/> plus que 1600ccm 2 WD |
| <input type="checkbox"/> Groupe 1 Serientourenwagen | <input type="checkbox"/> jusque 2000ccm | <input type="checkbox"/> plus que 2000ccm |
| <input type="checkbox"/> Groupe 1 Tourenwagen | <input type="checkbox"/> jusque 1600 ccm | <input type="checkbox"/> plus que 1600 ccm |
| <input type="checkbox"/> Groupe 1 Supertourenwagen | | |
| <input type="checkbox"/> Groupe 2 Spezialtourenwagen | | |
| <input type="checkbox"/> Groupe 3 Spezial Auto-Cross | | |
| <input type="checkbox"/> Groupe 3 Spez. AC sans 4 roues motrices | | |
| <input type="checkbox"/> Groupe 4 ‚Käferklasse‘ jusque 1650 ccm | | |
| <input type="checkbox"/> Groupe 5 Lady Cup 2wd | | |
| <input type="checkbox"/> CrossKart Junior | <input type="checkbox"/> 34 PS | <input type="checkbox"/> 62PS |
| <input type="checkbox"/> CrossKart Senior | <input type="checkbox"/> 600 ccm | <input type="checkbox"/> MT09 |
| <input type="checkbox"/> Mini Buggy jusque 200 ccm | | |

Avis de non-responsabilité

Le soussigné reconnaît les conditions des dispositions d'exécution et s'engage à les respecter scrupuleusement. Il confirme que les informations fournies sur ce formulaire d'inscription sont exactes. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de tromperie ou de dissimulation intentionnelle de l'utilisation de matériel non conforme au règlement. L'organisateur n'assume aucune responsabilité envers les participants (coureurs, assistants, etc.) pour les dommages matériels et financiers. En s'inscrivant, le participant renonce, à l'exclusion de tout recours juridique, à tout droit d'action ou de recours contre :

- l'organisateur, ses mandataires, ses responsables sportifs et ses assistants,
- les conducteurs et les propriétaires des véhicules participant à la manifestation,
- les autorités et autres personnes liées à l'organisation de la manifestation.

Les participants prennent part aux manifestations à leurs propres risques. Ils sont seuls responsables, civilement et pénalement, de tous les dommages causés par eux ou par le véhicule qu'ils utilisent. Le comportement intentionnel d'un participant reste exclu de cette responsabilité.

Lieu, Date

Signature pilote